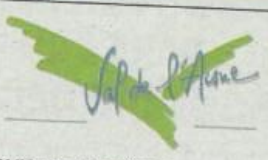


ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

AVIS PUBLICS



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

portant sur le projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Val de l'Aisne.

Par arrêté en date du 15 octobre 2018, le président de la communauté de communes a défini les modalités d'organisation de l'enquête publique relative au projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Val de l'Aisne. Elle se déroulera du lundi 05 novembre 2018 à 9h au jeudi 06 décembre 2018 à 18h soit 32 jours consécutifs. Au terme de l'enquête, le conseil communautaire de la communauté de communes du val de l'Aisne (CCVA) pourra délibérer sur l'approbation du SCoT. Le commissaire enquêteur, M. Michel JORDA, a été désigné le 14 septembre 2018 par le Tribunal Administratif d'Amiens. Le dossier d'enquête qui comprend notamment l'évaluation environnementale et l'avis de l'autorité environnementale, sera disponible au siège de la CCVA, sur le site internet www.cc-valdeaisne.fr et dans chaque lieu de permanence.

Permanences et accueil du public par le commissaire enquêteur : - lundi 5 novembre 2018 de 9h à 12h, au siège de la communauté de communes du Val de l'Aisne, 20 ter rue du Bois Morin 02370 Presles-et-Boves ; - mercredi 14 novembre 2018 de 15h à 18h à la mairie de Chavignon ; - lundi 19 novembre 2018 de 15h à 18h à la maison des services publics de Vailly-sur-Aisne, 10 bis Place Edouard Herriot ; - samedi 24 novembre 2018 de 9h à 12h à la mairie de Braine ; - mardi 27 novembre 2018 de 15h à 18h à la mairie de Les Septvallons ; - jeudi 6 décembre 2018 à la mairie de Bucy-Le-Long.

Le public pourra consigner ses observations au sein d'un registre d'enquête qui sera disponible dans chacun des lieux de permanence, au siège de la CCVA, et dans chacune des communes concernées par le périmètre du SCoT. Le public pourra également adresser ses observations par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur Communauté de Communes du Val de l'Aisne - 20 ter du Bois Morin 02370 Presles-et-Boves ; ou par Courriel à enquetepublique@cc-valdeaisne.fr, en mentionnant en objet « Enquête publique relative au projet de révision du SCoT ». A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, au siège de la CCVA, sur le site internet de la communauté de communes et dans les lieux de permanence précisés précédemment.

Sociétés CONSTITUTIONS

Suivant un acte ssp en date du 21/09/2018, il a été constitué une SASU

Dénomination : CADORET
Enseigne : Le Saint Christophe
Siège social : 1 rue du Heaume 02200 SOISSONS
Capital : 1 000 euros
Activités principales : bar fdj pmu brasserie
Durée : 99 ans
Président : M. GUN Onur Jean-Paul 3 rue de l'abreuvoir 95200 SARCELLES
Cession d'actions : Libre
 Immatriculation au RCS de SOISSONS.

Suivant un acte ssp en date du 16/10/2018, il a été constitué une SASU

Dénomination : PRO-PAYSAGE
Siège social : 72 rue Emile Zola 02100 SAINT-QUENTIN
Capital : 1 000 euros
Activités principales : travaux paysagiste, création et entretien d'espaces verts.
Durée : 99 ans
Président : Mme SAKALLI (EPOUSE KIZGIN) Emine 12 rue d'Alambert Appt 1439 02100 SAINT-QUENTIN
Cession d'actions : Les cessions d'actions consenties par l'associé unique sont libres.
 Immatriculation au RCS de SAINT-QUENTIN.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SOISSONS

Jugement de liquidation judiciaire immédiate du 20/09/2018

La SARL AUX FLEURS D'ISA (820385581 RCS Soissons) Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie, accessoires et aliments pour ces animaux, terreau, écorces arbres arbustes, réalisation d'assemblages, compositions florales, couronnes, bouquets secs, etc - accessoires et objets décoratifs, deuil, jardinage, petits mobiliers, carterie, location de végétaux, fleurissement de tombes. 8 rue du Général de Gaulle 02880 BUCY-LE-LONG.

Liquidateur judiciaire : SELARL GRAVE RANDOUX en la personne de Me Guillaume RANDOUX, 11 place de l'Hôtel de Ville 02200 SOISSONS

Date de cessation des paiements le 12/12/2017.

Les créances sont à déclarer, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au mandataire judiciaire : SELARL GRAVE RANDOUX en la personne de Me Guillaume RANDOUX 11 place de l'Hôtel de Ville 02200 SOISSONS ou sur le portail électronique à l'adresse suivante : <https://www.creditors-services.com>.

Jugement de liquidation judiciaire immédiate du 20/09/2018

La SARL JEROME BAT (750 387 987 RCS Soissons) Conseil en affaires et en gestion. 59 avenue de Paris 02200 SOISSONS.

Liquidateur judiciaire : SELARL GRAVE RANDOUX en la personne de Me Guillaume RANDOUX, 11 place de l'Hôtel de Ville 02200 SOISSONS.

Date de cessation des paiements le 31/05/2017.

Les créances sont à déclarer, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au mandataire judiciaire : SELARL GRAVE RANDOUX en la personne de Me Guillaume RANDOUX 11 place de l'Hôtel de Ville 02200 SOISSONS ou sur le portail électronique à l'adresse suivante : <https://www.creditors-services.com>.

Jugement de liquidation judiciaire immédiate du 20/09/2018

La SARL DES PRAILLONS (490 307 204 RCS Soissons) Promotion immobilière et de marchands de biens en général, l'achat, la construction, la rénovation, la transformation de biens immobiliers en vue de leur vente en totalité ou par fraction ou de leur location, aménagement, décoration intérieure. 10 rue de la Rivière 02400 GLAND.

Liquidateur judiciaire : SCP JF CROZAT I. BARAULT S. MAIGROT, en la personne de Me Jean François CROZAT 5 bis rue de Panleu 02200 SOISSONS.

Date de cessation des paiements le 17/05/2018.

Les créances sont à déclarer, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au mandataire judiciaire : SCP JF CROZAT I. BARAULT S. MAIGROT, en la personne de Me Jean François CROZAT 5 bis rue de Panleu 02200 SOISSONS ou sur le portail électronique à l'adresse suivante : <https://www.creditors-services.com>.

Sociétés MODIFICATIONS

BVO
 SAS au capital de 18000 euros
 Siège social : Zone Industrielle La Gloriette 02100 ROUVROY
 818972853 RCS de SAINT-QUENTIN
 Par AGE du 01/08/2018, il a été décidé de transférer le siège social au 122 avenue de l'Europe 60180 NOGENT-SUR-OISE, à compter du 01/08/2018.
 Mention au RCS de COMPIEGNE.

Cessions de fonds de commerce

- source : Bodacc des 11, 14, 16 et 17 octobre 2018
- Vendeur :** EURL APHRODITE
Acheteur : MON DRESSING LINGERIE
 Lingerie et dérivés, accessoires, bijoux, cosmétiques, tous produits sédentaires et non sédentaires (3 rue Raspail 02100 Saint-Quentin). Prix : 20 000 euros.
 - Vendeur :** ETABLISSEMENTS JACQUES CAILLE
Acheteur : SAS ABV
 Etude et réalisation de tous travaux
 - Vendeur :** LEROY Hilaire
Acheteur : SAS ABV
 Electricité générale et Domotique (notamment l'automatisme des portails, la téléphonie et les alarmes) (13 rue de Voulpaix 02140 Laigry).
 Prix : 32 000 euros.

Jugement de liquidation judiciaire immédiate du 20/09/2018

La SAS HUMAN RESOURCES SOLUTIONS (829 041 763 RCS Soissons) Activité des sociétés holding. 59 avenue de Paris 02200 SOISSONS.

Liquidateur judiciaire : SELARL GRAVE RANDOUX en la personne de Me Guillaume RANDOUX, 11 place de l'Hôtel de Ville 02200 SOISSONS.

Date de cessation des paiements le 08/12/2017.

Les créances sont à déclarer, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au mandataire judiciaire : SELARL GRAVE RANDOUX en la personne de Me Guillaume RANDOUX 11 place de l'Hôtel de Ville 02200 SOISSONS ou sur le portail électronique à l'adresse suivante : <https://www.creditors-services.com>.

Jugement d'ouverture redressement judiciaire du 20/09/2018

Monsieur MEDICO Vincent (non inscrit au RCS Soissons) 25 rue des Aulinaies 02200 CHACRISE.

Date de cessation des paiements le 28/03/2018.

Mandataire judiciaire : la SELARL GRAVE RANDOUX en la personne de Me Guillaume RANDOUX 11 place de l'Hôtel de Ville 02200 SOISSONS.

Les créances sont à déclarer, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au mandataire judiciaire : SELARL GRAVE RANDOUX en la personne de Me Guillaume RANDOUX 11 place de l'Hôtel de Ville 02200 SOISSONS ou sur le portail électronique à l'adresse suivante : <https://www.creditors-services.com>.

Jugement d'ouverture redressement judiciaire du 20/09/2018

La SARL PENLOUP ELEC (795 038512 RCS Soissons) Achat et vente de matériels et fournitures électriques, électroniques ou électroménager. 47 rue des Vignes 02310 DOMPTIN.

Mandataire judiciaire : SCP JF CROZAT I. BARAULT S. MAIGROT, en la personne de Me Jean François CROZAT 5 bis rue de Panleu 02200 SOISSONS.

Date de cessation des paiements le 30/05/2017.

Les créances sont à déclarer, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au mandataire judiciaire : SCP JF CROZAT I. BARAULT S. MAIGROT, en la personne de Me Jean François CROZAT 5 bis rue de Panleu 02200 SOISSONS ou sur le portail électronique à l'adresse suivante : <https://www.creditors-services.com>.

Jugement d'extension LJ à une autre PC du 20/09/2018

Extension de la procédure de liquidation judiciaire de Monsieur BERTIN Manuel Michel (RCS SOISSONS 500 623 327 RCS Soissons) Boulangerie, pâtisserie, confiserie, glaces, plats cuisinés, boissons à emporter. 2 rue d'Aumale 02220 MONT-NOTRE-DAME.

A Madame BERTIN Stéphanie 2 rue d'Aumale 02220 MONT-NOTRE-DAME

Liquidateur Judiciaire : la SELARL GRAVE RANDOUX en la personne de Me Guillaume RANDOUX 11 place de l'Hôtel de Ville 02200 SOISSONS.

Les créances sont à déclarer, dans les DEUX MOIS de l'insertion à paraître au BODACC au mandataire judiciaire : SELARL GRAVE RANDOUX en la personne de Me Guillaume RANDOUX 11 place de l'Hôtel de Ville 02200 SOISSONS ou sur le portail électronique à l'adresse suivante : <https://www.creditors-services.com>.

Date de cessation des paiements le 01/12/2017.

Dans l'Aisne, pour vos annonces légales et judiciaires, choisissez L'Axonais tél : 03 59 61 17 80 demandez Amandine.

A la manière de... Montesquieu.

L'Axonais accueille une nouvelle rubrique de commentaire. Notre auteur est un "persan" de l'Aisne. On lui souhaite longue vie.

VU DE LOIN Bien commun



« Bien commun » : le terme remplace de plus en plus le suranné « Intérêt général » dans nos conversations post-modernes de café du commerce. Il est vrai que l'on ne sait plus vraiment qui dicte l'intérêt général.

L'eau, l'air, la terre sont des biens communs, éléments indispensables à l'homme pour son existence, qu'il convient de préserver dans les meilleures conditions. Cousin germain de l'anglais « commons », qui représentaient sous l'Angleterre médiévale les terres mises à disposition de la collectivité des paysans par les lords, les biens communs sont à la mode.

Ainsi, Jean Tirole, prix Nobel d'économie 2014, a-t-il écrit en 2016 un best seller intitulé « Economie du bien commun », néanmoins bien loin du planétaire succès du « Capital au XXIème siècle » de Thomas Piketty, notre économiste bien français (et éminemment people), dans son obsession égalitaire.

Les externalités de ces biens communs, comme disent les économistes, c'est-à-dire les retombées positives de leur bonne préservation sur l'économie, la société et les hommes, doivent être prises en compte dans les choix d'investissement, publics et privés. Cette approche conduit ainsi à revisiter les dispositifs fiscaux (les divers bonus-malus imaginés par les créatifs de Bercy, la fiscalité environnementale,...) ainsi que les incitations publiques (prime municipale à l'acquisition de vélos électriques, subventions de l'ADEME pour les travaux domestiques favorisant les économies d'énergie,...). Les entreprises privées ne sont pas en reste et développent leurs actions en faveur du bien-être au travail, au bénéfice de la collectivité de leurs salariés - encore les « communs » mais au XXIème siècle. Une nouvelle fonction voit le jour : « Chief Happiness Officer » (si, si).

Cette grille de lecture pourrait-elle s'appliquer à la sélection de nos élites politiques, qui balancent entre ancien et nouveau monde, sans nous convaincre de leurs différences intrinsèques ?

Les citoyens voteraient désormais pour celles et ceux qui défendraient les biens communs de leur village, de leur agglomération, de leur région ou de leur nation. Nous pourrions enfin choisir des programmes moins démagogiques et avec de vrais retombées positives, objectivement vérifiables. En un mot : avec du sens.

Jean Usbekrica

Bulletin d'abonnement

1 an (52 numéros)..... 78 euros

Je souhaite recevoir une facture avec TVA

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal et commune.....

Téléphone / e-mail (facultatif).....

Chèque à l'ordre de L'Axonais à envoyer à L'Axonais 12 boulevard Gambetta 02200 SOISSONS tél : 03 59 61 17 80

L'AXONAIS

L'Axonais hebdomadaire d'informations générales éditée par la Société Axonaise de Presse 12, boulevard Gambetta 02200 Soissons tél : 03 59 61 17 80 - fax : 03 59 61 17 90 SAS au capital de 500 000 euros RCS Soissons 799146915

actionnaires : Vincent Gérard (52,8%) Société de Presse de la Réunion (43,2%) Guillaume Grasset (4,0%)

Directeur de la publication : Vincent Gérard 06 18 00 20 37

Rédacteur en chef : Guillaume Grasset 06 74 08 80 70 Rédaction : redaction@axonais.fr Morgan Gheeraert, Gilles Lefèvre, Romaric Leurs, Kevin Lourenço

Publicité : pub@axonais.fr Cathy Gillion 06 03 64 33 91 Annonces judiciaires/légales : Amandine Georjgin - ajl@axonais.fr

Numéro de commission paritaire 0921 C 92449 Dépôt légal à parution - ISSN 2274-1399 Imprimerie : Corelio allée Alphonse-Gosset B1050 Grand-Bigard Prix de vente au numéro : 1,50 euro Abonnement annuel : 78 euros

Inscrit à l'OJD-ACPM
 Habilité à publier les annonces légales et judiciaires dans le département de l'Aisne
 email : ajl@axonais.fr